



## Non résidents travaillant en france

Par **jokerzr**, le **18/05/2012** à **08:44**

Bonjour,

Je réside à Luxembourg et je travaille en France.

Ma femme travaille à Luxembourg et à un salaire plus élevé que le mien.

Je suis prélevé à la source par trimestre à hauteur de 12% .

En faisant le calcul, je ne suis pas imposable car j'ai aussi 4 parts.

Ils ne veulent pas me rembourser car soit disant mon calcul est faux alors que j'utilise le calcul du site du gouvernement.

Est ce normal ??